



**PROJET DE COMMUNIQUE DE LA 3^{ème} CONFÉRENCE DES MINISTRES DE
L'IGAD EN CHARGE DE L'ÉDUCATION/DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE DJIBOUTI SUR
L'ÉDUCATION DES RÉFUGIÉS, DES RAPATRIÉS, DES PDI ET DES
COMMUNAUTÉS HOTES**

Thème :

***Accélérer l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour les réfugiés, les rapatriés,
les PDI et les communautés hôtes : partager les responsabilités pour obtenir de
meilleurs résultats en pleine crise de la Covid -19***

Les ministres de l'IGAD en charge de l'Éducation, lors de leur 3^{ème} conférence sur l'éducation des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées internes (PDI) et des communautés hôte, qui s'est tenue le 30 mars 2022 à Addis-Abeba, sous la présidence de **S.E. Mahamoud SirElkhatim M. Huree, Ministre Fédéral de l'Éducation, République du Soudan** représenté par **S.E Gamal Elsheikh, ambassadeur de la République du Soudan en Éthiopie**, ont suivi la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés, des apatriés, des PDI et des communautés hôte.

La réunion a vu la participation de **S.E. Moustapha Mohamed Mohamoud**, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle de la République de Djibouti; **S.E. Prof Berhanu Nega Bonger**, ministre de l'Éducation de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie; **M. Charles Obiero, Directeur adjoint de l'Éducation**, représentant **S.E. Prof George Albert Magoha, CBS**, secrétaire de cabinet du ministère de l'Éducation de la République du Kenya; **S.E. Nouria Aden Issa, vice-ministre de l'éducation** représentant le ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement supérieur de la République Fédérale de Somalie; **S.E. Gabriel Changson Chang, ministre de l'Enseignement supérieur**, des Sciences et des Technologies de la République du Sud Soudan; et **S.E. Ambassadrice, Rebecca Amuge Otengo, ambassadrice de la République d'Ouganda en Éthiopie**, représentant le ministre de l'Éducation et des Sports, République d'Ouganda.

Étaient également présents **S.E. Dr. Workneh Gebeyehu Negewo**, Secrétaire exécutif de l'IGAD, et des représentants des principaux partenaires soutenant la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti : l'Union Européenne ; le gouvernement allemand ; Education Cannot Wait ; GIZ au nom du gouvernement allemand ; le HCR ; l'UNESCO ; l'UNICEF et l'USAID

Les ministres :

1. **Rappelant** les engagements de la Déclaration de Djibouti adoptée le 14 décembre 2017 et l'Appel à l'action d'Addis-Abeba adopté le 6 décembre 2018 sur l'éducation des réfugiés dans la région de l'IGAD et **réitérant** l'engagement des États membres à répondre aux besoins de l'éducation des réfugiés et à les insérer dans les systèmes éducatifs nationaux ;
2. **Rappelant** les stratégies, cadres et initiatives pertinents au niveau national, régional et international en particulier la Déclaration de Nairobi sur les solutions durables pour les réfugiés somaliens et la réinsertion des rapatriés en Somalie et de son Plan d'action ; le Cadre régional de politique migratoire de l'IGAD et le Plan d'action sur la migration, l'Agenda 2063 de l'Union africaine sur l'éducation, la Déclaration de New York en 2016 sur les réfugiés et les migrants; le Pacte mondial pour les réfugiés et les Objectifs de développement durable en particulier l'Objectif 4 sur l'éducation et le développement des compétences ;
3. **Rappelant** la réunion de haut niveau sur l'action pour l'éducation des réfugiés organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2018, qui a réaffirmé l'engagement en faveur de l'insertion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux et a cherché à garantir des possibilités d'apprentissage de qualité pour les enfants des réfugiés, des rapatriés, des PDI et des communautés hôte ;
4. **Réaffirmant** notre responsabilité collective afin de garantir à tous les réfugiés, les rapatriés, les PDI et les membres des communautés hôte, et en particulier aux filles et aux personnes ayant des besoins particuliers, l'accès à une éducation de qualité dans un environnement d'enseignement sûr dans nos pays respectifs sans discrimination ;
5. **Profondément préoccupés** par les impacts négatifs sans précédent de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes éducatifs, en particulier sur les processus d'enseignement et d'apprentissage des réfugiés, des rapatriés, des PDI et des membres des communautés hôte ;
6. **Alarmés** par les bouleversements incessants dus aux conflits et aux déplacements sur l'éducation des réfugiés, des rapatriés, des communautés hôte et sur les autres personnes concernées dans la région de l'IGAD ainsi que ses impacts sur les aspirations et contributions à la société et à l'économie dans leurs communauté hôte lors du retour dans leur pays d'origine ;
7. **Préoccupés** par l'inadéquation toujours plus grande entre l'éducation, les compétences et les besoins du marché du travail et par le fossé numérique qui se creuse ;
8. **Soulignant** l'importance de l'éducation des femmes et des filles, ainsi que des autres groupes vulnérables, y compris les personnes ayant des besoins

particuliers, qui doivent bénéficier d'un accès équitable à l'éducation et à la formation professionnelle à tous les niveaux ;

9. **Notant avec satisfaction** les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés, des rapatriés, des PDI et des communautés hôte et ses cinq principaux piliers, à savoir : Les normes régionales en matière de qualité de l'éducation, le développement des compétences régionales, l'insertion de l'éducation des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, l'accréditation et la certification des programmes éducatifs ainsi que le financement, les partenariats et le suivi à l'appui de l'éducation des réfugiés ;
10. **Se félicitant** de l'utilisation du Passeport des qualifications de l'UNESCO (UQP) pour les acquis des réfugiés et des migrants vulnérables jusqu'à l'achèvement du Cadre régional des qualifications (CRQ) ;
11. **Considérant** la nécessité pour tous les États membres de l'IGAD de ratifier la Convention révisée d'Addis-Abeba (2014) sur la reconnaissance des études, des certificats, des diplômes, des grades et autres titres académiques de l'enseignement supérieur, y compris l'EFTP et le développement des compétences dans les États africains comme base de la reconnaissance des titres des réfugiés et des rapatriés ;
12. **Considérant en outre** l'approche régionale complète de l'IGAD et la forte coopération entre les États membres et les partenaires dans l'accélération d'une éducation inclusive et de qualité pour les réfugiés, les rapatriés, les PDI et les communautés hôte.

PAR LA PRESENTE :

13. **Adoptons** les recommandations de la réunion d'experts de haut niveau pour la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés, des rapatriés, des PDI et des communautés hôte qui s'est tenue du 6 au 9 décembre 2021 à Djibouti et **nous nous engageons** à mettre en œuvre ces recommandations ; et d'adopter les recommandations du comité d'organisation du projet de l'IGAD-ECW.
14. **Réaffirmons** notre engagement à accélérer l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour tous, en accordant une attention particulière aux réfugiés, aux rapatriés, aux PDI et aux communautés hôte ;
15. **Mettons en œuvre** des mesures pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes éducatifs ;

